

REVUE DE PRESSE DU 27 JUIN 2008

Liaison aérienne Mont-Joli-Les Îles d'ici à la fin de l'été

La Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli souhaite offrir une liaison aérienne entre Mont-Joli et Les Îles-de-la-Madeleine d'ici à la fin de l'été. Un bimoteur de 12 à 18 places, avec des facilités de fret, assurerait la liaison deux jours par semaine.

Les dirigeants de la Régie ont profité de leur rencontre du 18 juin pour demander au ministère des Transports du Québec une subvention de 200 000 \$ pour permettre de constituer un fonds de soutien au démarrage de cette liaison.

C'est Pascan Aviation qui a présenté la meilleure offre pour la liaison en question, mais aucun contrat n'a été, jusqu'ici, accordé, la Régie préférant obtenir les garanties financières nécessaires avant de conclure un tel engagement de l'ordre d'environ 425 000\$.

Les autorités municipales de Mont-Joli n'ont pas tardé à se réjouir de la bonne nouvelle. « Je félicite tous les intervenants dans ce dossier pour leur travail acharné. Tant les gens de la Régie intermunicipale de l'aéroport que ceux de Pascan Aviation et de la Ville de Mont-Joli croient au potentiel de cette initiative. L'amélioration de l'offre de services globale en matière de transport représente une priorité pour Mont-Joli » a commenté le maire, Jean Bélanger.

Le maire croit que les évaluations de la demande permettent de croire que le projet sera viable assez rapidement mais l'existence d'un fonds demeure essentielle. « La balle est maintenant dans le camp du ministère des Transports du Québec et, selon nous, le projet mérite cet appui » indique monsieur Bélanger. (L'Avantage)

Refonte du régime forestier

L'industrie craint un recul de Québec

Les producteurs de bois accusent Québec de vouloir reporter la restructuration de l'industrie.

Ils attendaient le dépôt d'un projet de loi. Le ministère a déposé un document de travail. Les entrepreneurs en travaux sylvicoles, les sociétés d'aménagement forestier et les coopératives forestières et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) s'attendaient à mieux.

Le président du CIFQ, Guy Chevrette, craint que le gouvernement perde un temps précieux. M. Chevrette rappelle que le livre vert du ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, dans la foulée du sommet sur la forêt tenu en décembre, devait conduire au dépôt d'un projet de loi. Il constate que cet avant-projet de loi s'est transformé en document de consultations le 19 juin.

Guy Chevrette estime que le ministre devrait donner une direction claire à sa refonte. « Quel fou va poigner son argent, va investir, alors qu'on a pas le contrôle de nos coûts? », demande-t-il.

Les industriels souhaitent que les changements qui se sont dégagés des consultations soient appliqués sans délai.

Par ailleurs, les producteurs de bois s'opposent toujours à l'intention du ministre d'attribuer une partie de l'approvisionnement aux scieries lors de ventes aux enchères publiques. (Radio-Canada)

Québec débloque deux mesures pour la sylviculture en Gaspésie

Le gouvernement québécois débloque deux mesures pour régler la crise de revenu qui menaçait 500 des 700 travailleurs sylvicoles gaspésiens évoluant en forêt publique. L'État accélérera le remboursement des frais de sylviculture aux firmes de sciage et il instaurera des travaux dans le but d'atténuer l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Ces 500 personnes craignaient travailler seulement quelques semaines parce que la crise forestière incite les propriétaires d'usines de sciage à diminuer au minimum le volume d'éclaircie en 2008, puisque leur récolte de bois est aussi très limitée.

Les tâches de coupe et d'éclaircie sont fiscalement liées, l'État remettant aux scieries 90 % des sommes consacrées à la sylviculture, des sommes qui entrent au gouvernement sous forme de droits de récolte. Au cours des dernières années, les scieries ont pris de l'avance dans leurs travaux sylvicoles, ce qui explique aussi le faible volume à réaliser en 2008.

Dans le contexte de crise forestière, les scieries, souvent en pénurie de liquidités, souhaitent un remboursement de leurs travaux sylvicoles plus rapidement que les cinq à huit semaines généralement requises par le gouvernement.

«Le ministère (des Ressources naturelles) va faire les paiements à toutes les deux semaines», indique Mme Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions. En ajoutant des travaux de prévention de la tordeuse, «ils vont se qualifier», dit-elle en faisant allusion à l'assurance-emploi, qui complète souvent l'année de revenus des débroussaillieurs.

Il est trop tôt pour dire laquelle des deux mesures contribuera le plus à l'allégement de la crise et combien coûtera la mise en place de travaux contre la tordeuse. Certaines éclaircies précommerciales rendent le sapin et l'épinette plus résistants aux épidémies de tordeuse. Le ministère des Ressources naturelles paiera 100 % de la note découlant des travaux de prévention de la tordeuse.

Bernard Forest, du Syndicat national de la sylviculture, qui a mené une manifestation le 18 juin à Caplan afin de sensibiliser Québec à la nécessité de régler le problème, dit que le déblocage enlève un poids des épaules de gens qui étaient sur le point de toucher leur dernier chèque d'assurance-emploi. «Tout le monde va retourner à l'ouvrage. C'est satisfaisant. Notre manif a porté fruit», conclut-il. ([Le Soleil](#))

Début des travaux lundi

Les travaux d'éclaircis pré-commerciaux pourront démarrer lundi en Gaspésie.

Le gouvernement du Québec a acquiescé à la demande des entreprises forestières d'accélérer le remboursement des coûts des travaux sylvicoles qui entrent au gouvernement sous forme de droits de récolte. Ainsi, les entrepreneurs toucheront leur dû aux 2 semaines plutôt qu'aux 6 à 8 semaines.

Cette méthode réglera partiellement le problème de liquidité des industriels du sciage. Les détenteurs de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier se font rembourser 90 % de la valeur des travaux qu'ils commandent auprès des coopératives d'aménagement et des groupements forestiers.

De plus, Québec s'apprête à financer des travaux qui ne sont pas requis dans les plans d'aménagement. C'est le cas notamment des traitements préventifs pour contrer la tordeuse des

bourgeons de l'épinette, l'insecte le plus destructeur des peuplements de conifères de l'Amérique qui tend à réapparaître au Bas-Saint-Laurent, à Amqui plus précisément ainsi que sur la Côte-Nord.

La ministre responsable de la région gaspésienne ignore pour l'instant combien d'argent sera investi cette année pour faire travailler les sylviculteurs. Elle estime que ce sont entre 300 et 400 travailleurs forestiers qui pourront se qualifier à l'assurance-emploi. Pour Nathalie Normandeau, l'important c'est que les sylviculteurs peuvent maintenant démarrer leur saison. (CIEU-FM)

Tous contre la réforme forestière

L'industrie veut que Québec revienne aux principes du Sommet sur la forêt

Les industriels de la forêt retirent en bloc leur appui au projet de réforme forestière contenu dans le document de travail publié par Québec la semaine dernière. Cette défection suit de près celle des écologistes qui n'arrivent pas, non plus, à reconnaître dans ce document les principes de la réforme forestière qui ont réuni un consensus au Sommet sur la forêt. (Le Devoir)

À l'aide

La table Québec-Régions demande à Stephen Harper d'intervenir auprès de Jean-Pierre Blackburn pour qu'il cesse de couper dans les programmes de soutien économique.

Depuis son entrée en fonction comme ministre du Travail et ministre de l'Agence de Développement économique Canada pour le Québec, Jean-Pierre Blackburn a pris une série de décisions qui lui ont valu les foudres de multiples intervenants.

La démarche de la table Québec-Régions vise particulièrement les coupures dans le financement d'organisme à but non-lucratif à compter de 2010. Dans la région, se sont des organismes comme le Technocentre éolien et le Société d'aide au développement de l'industrie maricole qui écopent.

Les présidents de l'ensemble des conférences régionales des élus de la province, qui composent la table Québec-Régions, ont résolu unanimement hier de faire appel directement au premier ministre du Canada pour régler le problème.

Le président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Bertrand Berger, souligne que toutes les tentatives de sensibilisation auprès de Jean-Pierre Blackburn sont demeurées vaines :

Bertrand Berger a affirmé cette semaine qu'il souhaitait que Jean-Pierre Blackburn perde son poste lors du remaniement ministériel, ce qui ne s'est pas concrétisé. (CIEU-FM)

SOUTIEN AUX RÉGIONS RESSOURCES

Le PQ veut un coup de barre

Le caucus de députés du Parti québécois du Bas-Saint-Laurent accuse le gouvernement de Jean Charest d'avoir « carrément » abandonné les régions et craint la perte d'environ 1 850 emplois d'ici 2011 avec la fin du crédit d'impôt sur la masse salariale pour les entreprises des régions ressources.

Dans l'ordre habituel, les députés Pascal Bérubé (Matane), Danielle Doyer (Matapédia) et Irvin Pelletier (Rimouski).

Un coup de barre s'impose, estiment les députés péquistes Irvin Pelletier, Danielle Doyer et Pascal Bérubé, qui étaient réunis, jeudi matin à Rimouski, pour faire un bilan de la dernière session parlementaire. « Au moment où on se parle, il y a des entreprises de ma circonscription qui sont en train de prendre des décisions d'affaires à savoir si elles vont développer ailleurs qu'ici », mentionne la députée de Matapédia.

C'est le 31 décembre 2010 que le crédit d'impôt sur la masse salariale doit être remplacé par un crédit d'impôt sur l'investissement. « Pour que ce soit vraiment efficace, les crédits d'impôt aux régions ressources, il faut que ce soit appliqué sur des dépenses et des sorties qui sont récurrentes à chaque année, comme l'emploi, comme les coûts de transports. Les entreprises n'investissent pas à chaque année », explique le député de Rimouski.

La députée Doyer déplore, par ailleurs, que la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, n'ait toujours pas déposé son plan d'action pour les municipalités dévitalisées. « Il y a 59 M\$ qui ont été mis dans le budget pour les municipalités dévitalisées », rappelle la députée de Matapédia.

En conférence de presse, Pascal Bérubé a soutenu qu'aucun ministre n'est actuellement responsable de faire avancer les dossiers du Bas-Saint-Laurent au Conseil des ministres, Claude Béchard étant en congé de maladie. « Et je tiens cela de la bouche même du Premier ministre, qui me l'a indiqué : personne ne sera nommé de façon intérimaire pour remplacer M. Béchard comme ministre responsable du Bas-Saint-Laurent. » « Cela signifie qu'on pèse pas lourd dans la balance pour les libéraux », conclut Mme Doyer. (L'Avantage)

Développement dans le dossier d'Exploration Orbite

Le gouvernement du Québec a déposé des offres formelles à Exploration Orbite pour son projet d'usine pilote.

Lors d'une rencontre ce mercredi avec la ministre Nathalie Normandeau, la compagnie s'est vue confirmer l'implication du gouvernement. Le porte parole d'Exploration orbite, Philippe Bertrand, n'a pas voulu préciser la somme proposée.

Cependant selon nos informations, la totalité du 2 millions demandé par Orbite serait sur le point d'être attaché. Du côté fédéral, Philippe Bertrand confirme que les discussions se poursuivent, et que certaines offres verbales ont été faites, de l'ordre de 2 millions de dollars pour l'usine et de 500 mille pour un projet de recherche sur l'argile alumineuse. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise sur le futur emplacement de l'usine. La ministre Nathalie Normandeau a cependant toujours affirmé que son gouvernement s'impliquerait seulement à la condition que l'usine soit construite à Grande Vallée. Philippe Bertrand explique que des réponses doivent arriver rapidement si l'on veut débiter les travaux du côté du site d'argile.

Cet été, c'est une trentaine d'emplois qui pourraient être créés sur le site de Grande-Vallée. (Radio-Gaspésie)

La richesse passe par le pétrole

L'État québécois pourrait ajouter 50 milliards de dollars en cinq ans dans ses coffres en exploitant des gisements gaziers et pétroliers du golfe Saint-Laurent, fait valoir la chef péquiste Pauline Marois.

En conférence de presse jeudi, Mme Marois a plaidé pour l'exploitation de ces gisements afin de « créer la richesse » et « améliorer » du même coup les services de santé et d'éducation au Québec.

Pauline Marois a surtout dans son collimateur le gisement Old Harry, située à 80 kilomètres au nord-est des îles de la Madeleine. Il pourrait contenir jusqu'à deux milliards de barils de pétrole.

Selon des analyses, la structure géologique comporterait, à elle seule, l'équivalent de la consommation actuelle de gaz au Québec durant au moins une vingtaine d'années.

Pauline Marois précise que l'exploitation de ces ressources devra se faire dans le respect du principe de développement durable et des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La chef du PQ sera une mission en Norvège du 20 au 26 juillet afin de s'inspirer des méthodes d'exploitation « verte » que ce pays a retenues.

Si le projet du PQ voit le jour, le gouvernement du Québec devra régler le litige qui l'oppose au gouvernement fédéral sur le partage des compétences dans le golfe avant d'encaisser les redevances et les impôts. (Radio-Canada)

Pêches et Océans Canada - Poissons et frontières

Québec dénonce les dernières décisions de Pêches et Océans sur la pêche au hareng, au maquereau.

Le ministre des Pêcheries, Laurent Lessard, s'élève contre Pêches et Océans qui restreint les zones de pêche au maquereau pour le Québec tout en autorisant les grands senneurs des provinces maritimes à pêcher dans la baie des Chaleurs.

Laurent Lessard, dénonce particulièrement la décision de son homologue fédéral, Loyola Hearn, d'interdire aux pêcheurs des Îles et ceux de la Basse-Côte-Nord, de prendre du maquereau au large de Terre-Neuve, sauf s'ils peuvent démontrer qu'ils y sont allés au cours des trois dernières années.

Le ministre Lessard estime que le ministre aurait dû reconduire les mêmes mesures que l'an dernier, le temps que soient établis des quotas régionaux.

Laurent Lessard dénonce le peu d'écoute du ministre fédéral face au Québec.

Réactions madelinienes

Le critique en matière de Pêcheries et député des Îles-de-la-Madeleine, Maxime Arseneau voit d'ailleurs dans cette décision une attaque pure et simple contre les pêcheries québécoises. « M. Hearn, c'est le député de Saint John, Newfoundland, et quand on regarde ça, c'est une décision qui avantage Terre-Neuve, mais coast to coast », lance le député des Îles.

Le directeur de l'Association des pêcheurs des Îles, Léonard Poirier, estime qu'il s'agit effectivement d'une décision politique. « Malheureusement, on ne fait pas le poids », constate-t-il.

Maxime Arseneau appelle les pêcheurs à se mobiliser contre la décision de Pêches et Océans. « Les pêcheurs du Québec vont aller pêcher le maquereau où il se trouve, on l'a fait historiquement depuis qu'il y a du maquereau et des pêcheurs de maquereau autour des Îles.

Pourquoi on ne continuerait pas à le faire? », demande le critique péquiste en matière de pêcheries.

En 2006, les débarquements de maquereau bleu au Québec ont entraîné des retombées économiques de 4,7 millions de dollars. La ressource permet à de nombreux travailleurs d'usine, notamment aux Îles-de-la-Madeleine, d'allonger leurs semaines de travail.

Senneurs des Maritimes

Par ailleurs, le ministre des Pêcheries s'insurge aussi contre la venue des grands senneurs du Nouveau-Brunswick dans les eaux de la baie des Chaleurs.

Le ministre rappelle que les stocks de hareng de cette zone sont en forte baisse. Laurent Lessard croit que cette autorisation nuira aux pêcheurs de homard gaspésiens qui ont besoin du hareng comme appât. Québec aurait aimé qu'Ottawa attende le dépôt du rapport du Conseil canadien des ressources halieutiques sur le hareng de l'Atlantique qui doit être déposé à l'été 2009 avant de prendre cette décision.

Le ministre Lessard note que ces récentes interventions du ministre Hearn arrivent à la suite d'une série de décisions nuisibles pour le Québec comme les partages équitables des quotas de chasse au phoque ou la réduction des contingents temporaires de crevettes.

Le ministre Lessard souhaite rencontrer son homologue fédéral pour discuter de l'ensemble de la situation. (Radio-Canada)